

Conditions générales de vente applicables au Pass Sciences Famille

Ventes réalisées à la billetterie

Applicables au 01 janvier 2024

Préambule

Tout abonnement au Pass Sciences Famille implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux termes du présent document.

1- Le principe

Le Vaisseau propose un système d'abonnement annuel nominatif et non cessible intitulé **Pass Sciences Famille**, qui offre un tarif préférentiel sur les entrées du Vaisseau et permet un accès illimité au site, à chaque titulaire de l'abonnement pendant un (1) an - aux dates et horaires d'ouverture du Vaisseau au public.

Le coût de l'abonnement Pass Sciences Famille est de **100€ / an** pour quatre (4) personnes et de 25€ pour chaque personne supplémentaire (maximum 3 personnes supplémentaires soit maximum 7 utilisateurs par abonnement). Le Pass Sciences Famille est nominatif pour l'ensemble des personnes. Lorsqu'un détenteur de la carte est âgé de moins de 10 ans, il doit être accompagné par une (1) personne âgée d'au moins 16 ans durant toute la durée de visite.

Des cartes nominatives pour chaque personne figurant sur l'abonnement, seront délivrées pendant les horaires dédiés à la création des abonnements (voir modalités d'achat). Les cartes nominatives sont strictement personnelles et non cessibles. Une fois les cartes éditées et remises en main propre, le visiteur est responsable de sa carte et aura obligation de la présenter en billetterie, à chacune de ses visites.

Tout abonnement donne droit à une (1) entrée gratuite pour un (1) invité chaque samedi. Pour en bénéficier, il convient de présenter la carte d'abonnement en billetterie pour retirer ladite place (dernière entrée et fermeture de la billetterie à 17h). L'abonnement ouvre droit à des exclusivités sur des événements exceptionnels et à des tarifs préférentiels dans d'autres sites partenaires.

Le Pass Sciences Famille ne donne pas accès aux spectacles, aux ateliers et aux événements payants qui ont lieu au Vaisseau et ne procure pas d'accès prioritaire en billetterie ou à la programmation culturelle du jour. Concernant les spectacles, un tarif préférentiel de 5.50€, pourra être réservé sur la billetterie en ligne.

Lorsque le Vaisseau a atteint sa capacité d'accueil maximale, il est amené à stopper momentanément l'accès aux expositions. Le Pass ne procure pas d'accès prioritaire dans ce cas-là.

Le Pass est valable un an à compter de sa date de début de validité. Il n'est ni repris, ni échangé, par le Vaisseau.

Certains espaces, expositions, animations, peuvent être inaccessibles en raison de travaux ou pour des raisons d'ordre fonctionnel ou organisationnel. La fermeture des espaces ou la modification du programme du jour peuvent être effectuées sans préavis particulier et ne permet pas de prétendre à une réduction ou un remboursement du prix du billet d'entrée.

Conditions générales de vente applicables au Pass Sciences Famille

Ventes réalisées à la billetterie

Applicables au 01 janvier 2024

Il ne sera procédé à aucun remboursement de l'abonnement, sauf cas de force majeure. Aucun remboursement ni prolongation ne sera effectué pour les jours de fermeture du Vaisseau, notamment lors des semaines de fermeture annuelle, la fermeture temporaire d'une exposition ou pour toute autre fermeture exceptionnelle signalée.

2- Modalités d'achat

Achat en billetterie : une permanence pour la souscription d'abonnement est proposée chaque mercredi, samedi et dimanche de 15h à 17h. Il ne sera pas possible de souscrire à un abonnement lors de périodes de forte affluence et en dehors des permanences prévues à cet effet.

Achat en ligne : L'achat en ligne n'est à ce jour, pas possible. Il existe cependant la possibilité de pré-remplir le formulaire d'abonnement, sur le site internet du Vaisseau : levaisseau.com/preparer-mon-abonnement/

3- Délivrance des Pass

Les pass sont délivrées sur place au Vaisseau pendant les permanences prévues à cet effet. Le Vaisseau est fermé les lundis, ainsi que les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, les semaines de fermeture annuelle et les 26 décembre. Le Vaisseau peut décider de modifier les horaires ou les jours d'ouverture à l'occasion d'événements à caractère exceptionnel. Seul l'un des souscripteurs de l'abonnement, majeur au moment de la souscription, est habilité à retirer la carte d'abonnement contre signature d'un accusé de réception. Les Pass ne sont remises qu'après

production de l'ensemble des données nécessaires à la création du fichier client.

Le Pass Sciences Famille peut être utilisé lors de sorties familiales au Vaisseau. En aucun cas il ne peut être accepté comme « mode de paiement » :

- Lors de sorties en groupe (scolaires, périscolaires...)
- Dans le cadre des formules anniversaire
- Lors des stages à la journée au Vaisseau
- Lors d'ateliers ou toute autre activité culturelle
- Lors de l'accès aux expositions temporaires

4- Conditions de paiement

L'abonnement n'est délivré et valide qu'après réception par le Vaisseau du règlement intégral de la somme due. Tous les règlements doivent être effectués en euros. L'abonnement peut être réglé par carte bancaire, espèces (dans la limite de 300€), chèque bancaire, chèque culture ou chèque vacances.

5- Perte ou vol

En cas de perte définitive de la carte, le Vaisseau ne peut être tenu pour responsable et procéder à la réédition de la carte. Il pourra cependant invalider celle-ci afin que personne d'autre ne puisse s'en servir. Une carte perdue et rapportée à un membre du personnel du Vaisseau, ne peut être récupérée que par le souscripteur ou un représentant légal de l'enfant.

Conditions générales de vente applicables au Pass Sciences Famille

Ventes réalisées à la billetterie

Applicables au 01 janvier 2024

6- Exclusion du Vaisseau

Lors des visites, Le Vaisseau se réserve le droit d'exclure toute personne, même abonnée, dont le comportement est jugé violent, injurieux ou non respectueux des autres visiteurs et/ou du personnel.

7- Réclamation

En cas de réclamation, le client peut s'adresser au Vaisseau soit par courrier électronique à info@levaisseau.com, soit par courrier postal à l'adresse **Le Vaisseau - 1 bis rue Philippe Dollinger - 67100 Strasbourg.**

8- Traitement des données personnelles

Les informations personnelles recueillies lors de la souscription sont nécessaires pour l'adhésion à un Pass annuel. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à la délivrance de la carte d'abonnement. Le destinataire des données est Le Vaisseau, en qualité de responsable du traitement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à **Le Vaisseau - 1 bis rue Philippe Dollinger- 67100 Strasbourg.**